



# Création du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) 94 Ouest

## Qu'est-ce qu'un Dispositif d'Appui à la Coordination ?

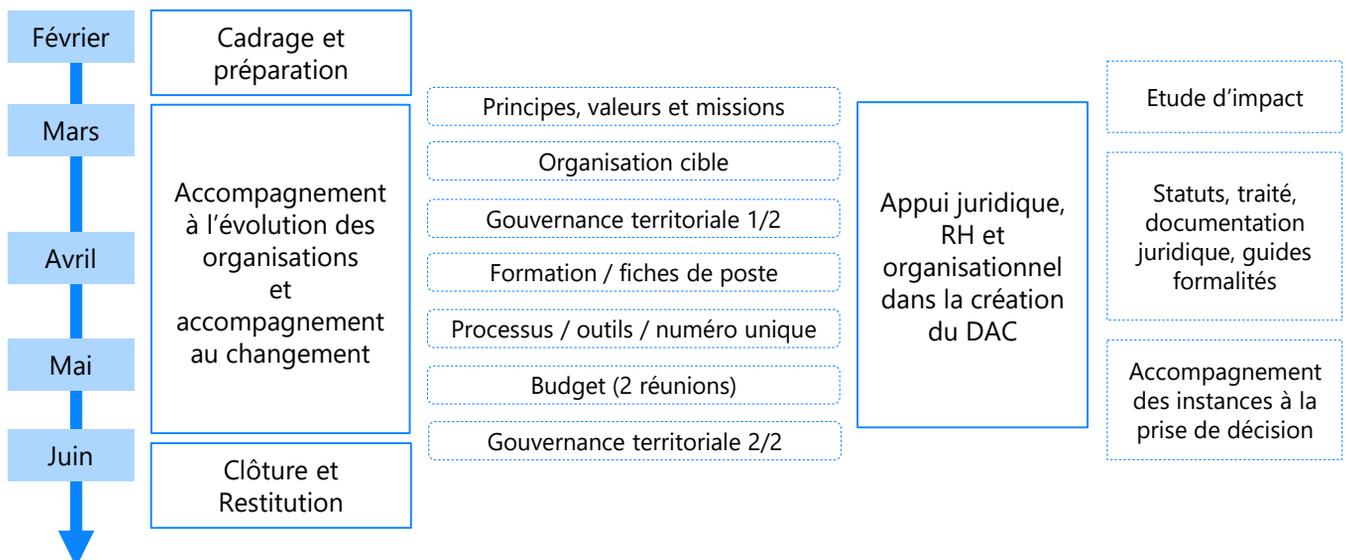
Les DAC pour répondre à la complexité croissante des parcours, simplifier et mieux coordonner les dispositifs existants

- > Les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, en particulier les médecins traitants, font face à des **situations ambulatoires de plus en plus complexes** de personnes qui cumulent plusieurs difficultés (polyopathologies, difficultés sociales, isolement...). Face à ces situations, ils peuvent avoir besoin d'une **orientation ou d'un appui** pour **coordonner** les acteurs de l'accompagnement des personnes et leur assurer **un parcours sans ruptures**
- > La loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé (art. 23) prévoit la mise en place d'ici fin juillet 2022 de « Dispositifs d'appui à la population et aux professionnels pour la coordination des parcours de santé complexes » issus de la convergence des réseaux de santé, des MAIA, et des PTA pour simplifier les dispositifs et évoluer vers un accompagnement de toutes les situations complexes
- > Deux **missions** sont attribuées aux dispositifs d'appui à la coordination (DAC) :
  - > Appui aux parcours de santé individuels (information, orientation et appui à la coordination), des personnes en situation complexe, dans une logique d'amélioration ;
  - > Appui à la structuration territoriale des parcours de santé et d'animation territoriale tout âge, toute pathologie au service de la coordination et en subsidiarité des acteurs.

## La création du DAC 94 Ouest

Dans l'Ouest du Val-de-Marne, la convergence entre le Réseau de santé pluri thématique ONCO 94 OUEST, la PTA du même nom, portés par l'association ONCO 94 et la MAIA 94 OUEST, portée par l'association Ages et Vie constituera un DAC.

L'ARS Ile-de-France a mandaté le cabinet Mazars, spécialiste du secteur des solidarités et de la santé pour appuyer les associations dans cette création. L'accompagnement se déroulera de **février à juin 2021**. Il **associera les différentes parties-prenantes** aux étapes clé de la démarche :



## Une question, une suggestion ? Vos contacts :

Matthieu Zuba - Directeur d'ONCO 94, [m.zuba@onco94.org](mailto:m.zuba@onco94.org)  
 Catherine Kerdelhué - Pilote MAIA 94 Ouest, [ckerdelhue.maia94ouest@orange.fr](mailto:ckerdelhue.maia94ouest@orange.fr)  
 Liévine Prince - Chef de projet, cabinet Mazars, [lievine.prince@mazars.fr](mailto:lievine.prince@mazars.fr)